

SERVICE DE GESTION COMPTABLE FONTAINEBLEAU

28 RUE D AVON

77305 FONTAINEBLEAU

DEMANDE D'ADMISSION EN CRÉANCES ÉTEINTES

Collectivité : **33300 - NEMOURS**N° de la liste : 8202920133

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs 6541 ou en créances éteintes 6542 de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A FONTAINEBLEAU, le 01 avril 2026
P/o Dumery Bénédicte

Adjointe service contentieux-comptabilité

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d 'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,00 €	
6542	20,00 €	
Total	20,00 €	

A _____, le _____
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture
077-217703339-20260917-26-85-DE
Date de réception préfecture : 24/09/2026

Accusé de réception en préfecture
077-217703339-20260917-26-85-DE
Date de réception préfecture : 24/09/2026

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejet	Éléments nouveaux A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
2023	T-2026-1		ETABLISSEMENTS MORLET	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	102-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6542	20,00			
			Total pour ETABLISSEMENTS MORLET				20,00			
			TOTAL DE LA LISTE				20,00			

SSION EN CRÉANCES ÉTEINTES

